

Le Tour du Queyras

Randonnée de 6 jours à cheval en haute-montagne pour découvrir le magnifique Parc Naturel Régional du Queyras. Superbes vues sur les massifs montagneux, passages de cols et à proximité des lacs, à près de 3000 m d'altitude.

Cette randonnée s'adresse à des cavaliers confirmés avec une expérience de la randonnée en montagne. Une bonne condition physique est nécessaire, certaines portions se faisant à pied, certains passages pourraient même impressionner les cavaliers sujets au vertige. Environ 5-6h à cheval par jour. Hébergements en gîtes d'étape en chambres de 4 à 10 places. Repas et pique-niques préparés par les gîtes.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée à proximité de Gap. En revanche, pour les cavaliers se rendant dans les Hautes-Alpes en train, le prix comprend les transferts A/R depuis et vers la gare de Guillestre (05).

Descriptif



Programme



Jour 1 : accueil à la gare de Mont-Dauphin-Guillestre (proche de Gap) et transfert à Ceillac (05), au refuge de la Cime du Mélézet, chalet situé au milieu des pistes de ski et inaccessible en voiture l'hiver. Ou arrivée directe en véhicule personnel à Ceillac. Dîner et nuit au refuge.

Jour 2 : à cheval ! Nous partons vers le col Fromage à 2300m d'altitude, passage incontournable du Queyras. Après une bonne montée, une vue magique s'offre à nous sur le massif des Ecrins, le col de l'Izoard... Puis nous entamons la descente vers Saint-Véran en alternant petits sentiers et pistes forestières parmi vaches et marmottes. De nombreuses fontaines permettent de rafraîchir chevaux et cavaliers avec une eau cristalline. Arrivée à Saint-Véran, la plus haute commune d'Europe, où nous passons la nuit à 2040m. Visite du village avec ses toits en lauze, ses fontaines en bois et ses cadrans solaires.



Jour 3 : départ par les pistes de ski au-dessus de Saint-Véran. Des familles de marmottes nous accompagnent sur le chemin de Grand Canal. Passage près d'une ancienne mine de cuivre et devant la chapelle de Clausis où les Queyrassins aiment se retrouver. Le paysage devient lunaire et les montagnes scintillent jusqu'au lac de la Blanche, frontière avec l'Italie. Montée jusqu'au col de Chamoussière, point culminant de cette randonnée. Descente jusqu'au refuge Agnel où nous passons la nuit en compagnie des marcheurs.

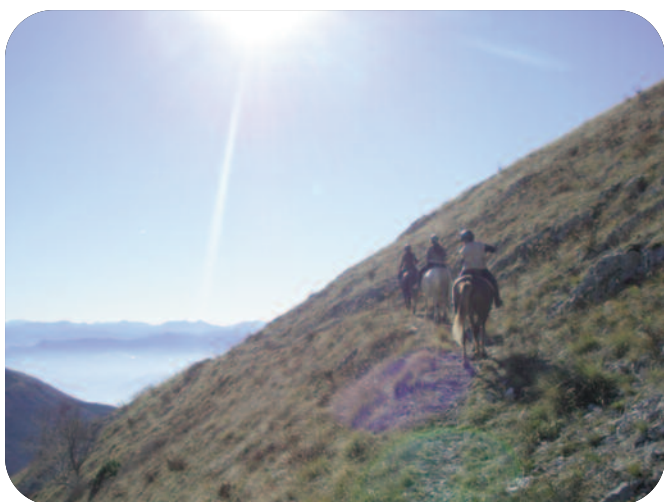
Jour 4 : journée des lacs, journée la plus magique ! Départ sous le Pain de Sucre pour le col Vieux. Découverte du premier lac aux eaux cristallines. Suivant le temps, nous pouvons apercevoir le Mont Blanc et ses neiges éternelles. Puis le deuxième lac et ses pêcheurs de haute-montagne, avant de redescendre en vallée direction Ristolas et Abriès. Nous sommes accueillis par Dominique dans un hameau au-dessus du village d'Abriès pour une soirée conviviale.

Jour 5 : nous surplombons la vallée de Ristolas et passage dans Aiguilles, village typique du Queyras, avant de prendre la direction de Souliers. Vue panoramique sur Château-Queyras et son fort Vauban. Arrivée à la chambre d'hôte (ou gîte suivant disponibilités) en milieu d'après-midi.

Jour 6 : après avoir gravi le col de Tronchet, les chevaux nous amènent jusqu'au lac de Souliers, sous le pic de Rochebrune qui culmine à 3300m. Direction ensuite la Case Déserte sous le col de l'Izoard et direction un petit canyon sauvage avec ses cheminées de fées. Descente sur Brunissard. Suivant les envies et la météo, après-midi repos et/ou visites (Château-Queyras, artisanat...) ou boucle à cheval pour découvrir les chalets de Clapeyto et les innombrables lacs. Nuit à Brunissard.

Jour 7 : dernière journée à cheval de cette magnifique randonnée. Nous rejoindrons Briançon par le col des Ayes à 2477m. Arrivée en fin de journée et transfert à Guillestre, nuit à l'hôtel proche de la gare.

Jour 8 : départ de Ceillac en voiture ou transfert à la gare de Guillestre.



| Départ | Retour | Prix |
|------------|------------|---------|
| 15.08.2020 | 22.08.2020 | 1 100 € |

| Durée totale | Jours à cheval | Niveau équestre |
|--------------|----------------|-----------------|
| 8 | 6 | Intermédiaire |

| Langue | Confort |
|----------|---------------|
| Français | Intermédiaire |

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en région montagneuse, quelques tronçons à pied pour soulager les chevaux, Nuits en gîtes d'étape et en chambres d'hôtes, couchages en chambres de 4 à 6 places.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : sac de couchage, 2 culottes d'équitation, solides boots (voire chaussures de marche, compte tenu de quelques portions à pied) et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Pour cette randonnée, il est obligatoire de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384).

Climat

A Gap, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : avril 4-16°, mai 8-20°, juin 11-24°, juillet 13-27°, août 13-26°, septembre 11-23°, octobre 6-17°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les hébergements en gîtes, tous les repas. Pour les cavaliers se rendant dans les Hautes-Alpes en train, les transferts A/R depuis et vers la gare de Guillestre (05) sont également inclus.

Le prix ne comprend pas l'acheminement dans les Hautes-Alpes, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Le départ de cette randonnée est garanti à partir de 4 cavaliers, pour un maximum de 8 cavaliers.

Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits sont intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

